

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La ministre

Paris, le 11 SEP. 2019

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer ma décision d'attribuer le label Grand Site de France au Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel pour une durée de six ans.

La commission supérieure des sites, perspectives et paysages a émis, le 4 juillet 2019, un avis unanimement favorable à l'attribution du label. Elle a salué l'engagement de longue date des collectivités et des habitants pour restaurer et valoriser les valeurs paysagères du site.

Le label Grand Site de France, inscrit au code de l'environnement, reconnaît en effet à la fois la valeur patrimoniale d'un territoire, la réalité de sa gestion et la qualité du projet de préservation et de mise en valeur proposé pour l'avenir, selon les principes du développement durable.

Il est à la fois la reconnaissance du travail que vous avez poursuivi ces dernières années, et de la démarche partenariale exemplaire que vous avez conduite pour préserver la qualité de ce territoire emblématique.

Je sais que vous aurez à cœur, au cours des six prochaines années, de préserver les qualités paysagères de ce territoire exceptionnel et de poursuivre votre action par une gestion appropriée et une valorisation durable des qualités patrimoniales de ce dernier.

Je tiens à saluer l'engagement et les efforts des élus et des équipes qui travaillent à vos côtés et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.



Elisabeth BORNE

Monsieur Yannick MORIN
Président du Syndicat Mixte
Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
16, rue Notre Dame
22240 PLEVENON